



Montreuillon

Bulletin municipal

Janvier 2024



Montreuillon

Sommaire

• Edito du Maire	3
• Moments de récréation	4
• Tous autour du char de Montreuillon	5
• Florilège baroque en concert	6
• Produire de l'énergie renouvelable à Montreuillon	7-8
• Fin d'une campagne de travaux dans l'église	9
• L'Yonne à Montreuillon	10
• Montreuillon en chiffres	11-14
• Un drôle de locataire à Chassy	15-16
• Se repérer dans la partie ancienne du cimetière	17
• Les enfants de l'école font feu de tout bois	18
• Montreuillon en bref	19-21
• Bon à savoir, informations pratiques	22

Montreuillon



Édito

Tandis que le monde ravive ses conflits, Montreuillon et le Morvan semblent un territoire tranquille et apaisé. Toutefois, notre contrée n'est pas isolée de son environnement. L'effervescence des événements, les mouvements de la société et de la nature touchent forcément notre commune. Les séquelles des guerres en Europe et au Proche Orient, les mouvements qui agitent la Nation, les aléas économiques et le dérèglement climatique bouleversent les habitudes et ne sont pas sans effets pour nous. Ils compliquent souvent les problèmes spécifiques que notre collectivité s'efforce de résoudre.

Malgré cette conjoncture difficile, les projets de l'année écoulée ont été menés à bien pour la plupart. Les routes de l'Huis-Seuillot et de La Grignon ont été rénovées. Les structures des bas-côtés de l'église et le toit de la sacristie ont été réparés et garantissent maintenant l'étanchéité de l'édifice. L'alimentation électrique du stade de foot a été installée. Les concerts, les marchés, les repas à la bonne franquette, l'exposition d'artisanat d'art, le bal des pompiers et la préparation du comice agricole ont concouru à l'animation du village et contribué à fédérer ses habitants. Nous devons un grand merci aux membres des associations et aux bénévoles qui ont collaboré à ces réjouissances.

Malheureusement, comme vous le savez, la période a vu la fermeture définitive du café-restaurant qui constituait depuis tant d'années un lieu de convivialité pour le village et d'attractivité pour les visiteurs. Devant l'enjeu pour Montreuillon de conserver une pareille activité, la municipalité a rapidement recherché un local présentant des qualités adaptées à ce type d'établissement. Son choix s'est finalement arrêté sur l'immeuble du 3 rue du Docteur Pouget qui abrite déjà la boulangerie. Son acquisition par la commune, permettra à l'avenir de pérenniser au plan immobilier le fonctionnement des commerces. Nous espérons, grâce à l'appui financier de l'Etat et du Conseil départemental, que les aménagements nécessaires pourront être entrepris au plus vite.

La publication récente de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et des initiatives individuelles de propriétaires ont conduit la municipalité à s'interroger sur l'opportunité d'installer sur notre commune des parcs agri-voltaïques, c'est-à-dire des panneaux solaires sur de grandes surfaces agricoles. Cette question qui a fait l'objet de plusieurs débats au conseil municipal, recouvre évidemment des aspects économiques et environnementaux, mais revêt aussi des dimensions agronomiques et pécuniaires. Elle a fait l'objet d'une consultation générale à partir d'un principe adopté selon lequel les zones concernées doivent être quasiment invisibles des habitations, des routes et des sites remarquables. Les servitudes occasionnées devront également donner lieu à une redevance versée par les promoteurs qui abondera les ressources communales.

Mes pensées, à cette date du calendrier, vont bien sûr à ceux qui nous ont quittés et dont nous conserverons le souvenir de notre histoire commune et de notre compagnonnage villageois.

L'année à venir s'annonce riche de perspectives et de projets à finaliser. Je souhaite de concert avec l'équipe municipale qu'elle nous donne de la perspicacité et de la réussite dans nos entreprises collectives. Pour chacun d'entre vous, nous formons le vœu que 2024 vous apporte la santé et le bonheur de vivre en harmonie dans notre campagne.

Alexandre COUVENANT,
maire de Montreuillon

Montreuillon

Moments de récréation

La période estivale à Montreuillon s'est animée comme d'habitude de manifestations qui rassemblent les habitants, réjouissent les vacanciers et attirent les visiteurs.

La saison a démarré le 1^{er} juillet avec le tournoi de pétanque organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers et concouru avec ferveur.

Les animations ont continué le 22 juillet avec le concert de musique préparé par «Europe en Morvan». Le groupe de lycéens allemands «On Cue» sous la direction de Walter Born, pianiste et professeur au lycée professionnel de Montabaur en Rhénanie-Palatinat, ont fait retentir des rythmes de Jazz, de Blues et de Rock n'Roll sous les voûtes de l'église. La soirée s'est poursuivie avec des interprétations plus contemporaines de ces mêmes genres musicaux, celles du duo belge composé de Saskia Jamar accompagnée de Claude Martial à la guitare et du duo français formé par Jean-Claude Prigent et Alan Léon à la batterie. Les musiciens ont terminé le spectacle par des improvisations.



Groupe On Cue

Le Club de l'aqueduc a ouvert le 5 août le salon de l'artisanat dans la salle polyvalente. Des créateurs de toutes disciplines venus des alentours ont rivalisé comme d'habitude d'originalité, d'imagination et d'habileté. Photographes, peintres, graveurs, sculpteurs, bijoutiers, artistes du papier recyclé ont présenté leurs œuvres et expliqué au public leur technique.



Salon de l'Artisanat

Des procédés souvent revisités donnaient le jour à des objets à la fois inattendus et esthétiques qui aiguisaient la curiosité des promeneurs.

Le bal des pompiers du 14 août précédé d'un dîner et d'un feu d'artifice a rencontré une belle affluence jusque tard dans la nuit. L'orchestre et les danseurs se sont dépensés jusqu'à l'aube.



Bal des Pompiers

Il ne s'agit évidemment pas d'oublier le concert des Estivales de Montreuillon, ainsi que la participation du village aux comices agricoles qui font l'objet d'articles séparés, mais il convient de rappeler que le marché du premier vendredi du mois sur la place de l'Euro commence à rentrer dans les habitudes et séduit progressivement une clientèle de familiers. Il devient aussi une occasion de divertissement avec sa buvette et les rencontres qu'il occasionne. ■

Montreuillon

Tous autour du char de Montreuillon

Trois jours de fête étaient prévus à Château-Chinon à l'occasion du comice agricole 2023 mais le clou du spectacle était assurément le défilé de chars du dimanche 13 août qui mobilisait l'imagination de toutes les communes du canton sur le thème des contes et légendes du monde entier. Ces récits offraient de quoi stimuler les esprits autour des trois petits cochons, du chaudron des lutins, du bateau-pirate du Hollandais volant, de Cendrillon ou d' Ali Baba et des 40 voleurs avec des compositions souvent époustouflantes. En outre, le cortège était animé par différents ensembles musicaux et agrémenté des facéties d'artistes de rue.



Dans les rues de Château-Chinon

Montreuillon qui n'était pas en reste, avait choisi d'élaborer son projet à partir d'*Alice au Pays des merveilles*, le roman de Lewis Carrol publié en 1865 et traduit en français 3 ans plus tard. Parmi les nombreuses adaptations auxquelles il a donné lieu, nous connaissons tous le dessin animé réalisé en 1951 par les studios Disney ou le film de Tim Burton sorti en 2010.

Alice est une petite fille qui s'ennuie et somnole dans un jardin. Soudain, un lapin passe en courant et la jeune demoiselle se lance à sa poursuite. C'est le premier épisode d'une aventure extraordinaire qui va l'amener à rencontrer des personnages étonnants : une chenille bleue, un chat de Chester, un lièvre de Mars, un chapelier fou, un jeu d'étranges cartes bipèdes gouvernées par une reine de cœur capricieuse, etc... L'histoire suggère que l'on peut conserver son âme d'enfant en devenant adulte et toujours trouver du merveilleux dans son quotidien. Tels étaient à la fois l'esprit mais aussi le défi que se



Présentation place de l'Euro

sont lancés plus d'une trentaine d'habitants de Montreuillon sous l'impulsion de Martine Couturier, de Michèle Guiblin et de Bernadette Nicolas avec l'appui de la municipalité pour concevoir un tableau vivant et mettre en image les péripéties d'Alice. Il fallut métamorphoser un tracteur et sa remorque en char, confectionner d'innombrables fleurs en papier, dessiner un décor, choisir des costumes et préparer les interprètes à leur rôle. Cet ouvrage singulier et considérable a fédéré tous ceux qui y ont participé. L'enthousiasme était au rendez-vous de ce dessein partagé. Un désir de réussite unissait les ardeurs.

La veille au soir du grand jour, le char était présenté en avant-première sur la place de l'Euro. Les villageois présents s'enorgueillissaient déjà de l'effet qu'il allait produire. Le lendemain il parcourait les rues de Château-Chinon sous les clameurs et les bravos des milliers de spectateurs qui assistaient au comice. Le brillant équipage de Montreuillon fit même la une du Journal du Centre, signe indubitable du succès de son entreprise et du fruit de sa création. ■



Montreuillon

Florilège baroque en concert



Ce samedi soir à Montreuillon, une affluence inhabituelle se pressait devant l'église Saint-Jacques et Saint-Maurice. Chacun prenait progressivement sa place sur les bancs de la nef. Des musiciens s'apprêtaient à interpréter un concert et terminaient leurs préparatifs autour du chœur. Les villageois qui se reconnaissaient, se saluaient d'un léger hochement de tête ou échangeaient un sourire. Une partie de l'assistance venait de contrées alentours, voire de plus loin encore. L'orchestre s'accordait dans les règles de l'art. Il semblait pourtant dans la fraîcheur de l'édifice que les cordes en boyaux des instruments anciens résistaient à donner le la, mais la violoniste parvint à obtenir un équilibre fragile. Dès lors, le claveciniste posa les doigts sur les touches et entama une toccata pour aiguïser sa virtuosité. Toute la formation entra à son tour dans la mélodie.

Dans les rythmes propres à cette musique née à l'aube de l'époque baroque, les artistes ont offert un florilège de compositions italiennes du début du XVII^e siècle. Ils ont joué des œuvres de Girolamo Frescobaldi, de Johannes Kapsberger, de Gregorio Strozzi et de Giuseppe Scarani. Les instruments anciens apportaient une tonalité originale. Ce fut le cas notamment des percussions d'origine persane, comme le zarb ou le daf, et des instruments de la fin de la Renaissance tels le théorbe et l'archiluth. Toujours est-il qu'une grande connivence se dégageait des musiciens dont la plupart n'avait guère plus de 20 ans. Leur complicité concourait à l'harmonie de l'ensemble.

Conquis par cette musique qu'il n'est malheureusement pas fréquent d'entendre, l'auditoire ne se lassa pas d'applaudir Arthur Leplat aux percussions, Marianne Salmon à la guitare et au théorbe, Constance Grard à l'archiluth, Loison Sailley à la viole de gambe, Antoine Bonardot au clavecin, Marguerite Dehors au violon, et Charlotte Revier à l'alto et au violon. Notons que trois de ces interprètes sont originaires du Morvan ou de sa proximité. Le public redoubla son enthousiasme pour Pauline Camus, soprano à la voix claire et pure, qui chanta avec un naturel extraordinaire, et Léon Roch, ténor de talent, qui assura aussi la direction artistique.



Léon Roch et Pauline Camus

Chants d'amour, tempos caractéristiques, subtilités harmoniques résonnèrent encore la nuit dans les têtes et bercèrent les heureux participants à cette représentation réussie organisée dans le cadre des *Estivales de Montreuillon* avec le soutien de la municipalité. ■



Montreuillon

Produire de l'énergie renouvelable à Montreuillon



Elevage ovins sous panneaux solaires

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables modifie le Code de l'urbanisme. Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter, qu'il s'agisse d'installations photovoltaïques, solaires, thermiques, éoliennes, de biogaz ou de géothermie.

La municipalité avait déjà été sensibilisée à ce sujet à la suite de l'initiative d'un propriétaire de la commune et des démarches d'entreprises spécialisées dans la mise en œuvre de programmes d'énergies renouvelables. Aussi, a-t-elle souhaité solliciter l'avis du directeur départemental des territoires de la Nièvre, M. Pierre PAPADOPOULOS, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, qui est venu en mairie le 31 août dernier rencontrer et répondre aux questions des conseillers municipaux. Des échanges avec les membres de l'équipe technique du Parc naturel régional du Morvan (PNRM) chargés des énergies renouvelables étaient également intervenus précédemment. De ces consultations, il est ressorti que notre village pouvait bâtir un schéma adapté à son originalité tout en demeurant fidèle à son intégrité paysagère. Il a été indiqué qu'il ne devait pas non plus négliger les ressources supplémentaires qu'il pouvait tirer d'une pareille opération.

Même si les zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives, les porteurs de projet seront incités à s'établir dans les périmètres retenus parce que, d'une part, elles correspondent aux vœux d'une collectivité locale et, d'autre part, elles ouvriront droit aux avantages financiers qui seront prochainement mis en place par le Gouvernement. A Montreuillon, les délimitations doivent en outre respecter les objectifs environnementaux spécifiques du PNRM et les contraintes liées au couloir d'entraînement à basse altitude de l'armée de l'air. Au demeurant, l'implantation dans les zones ne garantira pas systématiquement la faisabilité d'un projet car l'instruction des dossiers s'effectuera toujours au cas par cas.

La municipalité s'est donc fixé plusieurs critères pour répondre à cet exercice dont les conclusions devaient être remises à la préfecture avant la fin de l'année 2023. Elle a d'abord posé pour principe que les zones à sélectionner pour l'agri-voltaïsme devaient être pratiquement invisibles des habitations, des routes et des points remarquables de la commune (Aqueduc, Croisette de Champ etc.). Le dispositif doit exclure aussi un périmètre de 500 m autour du Château de Chassy conformément au Code du Patrimoine. Les options choisies corroborent évidemment les dispositions du Parc et encadrent la superficie des éventuelles installations entre 10 et 30 hectares. Elles astreignent enfin les développeurs et les propriétaires à maintenir une activité agricole ou d'élevage sur les surfaces concernées.

Les documents issus de ces réflexions étaient consultables en mairie durant la deuxième quinzaine de novembre. Un registre avait été mis à disposition des habitants pour recueillir les observations. Une très large majorité n'a pas formulé d'objections ni d'observations, mais beaucoup ont demandé des explications et des précisions. Trois personnes ont exprimé des critiques, dont une a désapprouvé les dispositions législatives à cet égard.

Montreuillon

Le conseil municipal a pris en compte les remarques dans la mesure du possible lors de sa séance du 4 décembre. L'éolien est écarté compte tenu des servitudes de l'armée de l'air. Les aménagements hydrauliques ne seraient envisageables qu'au moulin de Montreuillon. Le photovoltaïque en toiture est potentiellement autorisé sur tous les bâtiments de la commune à l'exception de ceux du hameau de Chassy. La géothermie de surface, le solaire thermique, la production de chaleur par biomasse ne



Zonage de l'agri-voltaïsme près du bois de Roule

Bien évidemment, la réalisation des projets qui auront reçu l'accord des propriétaires fonciers, exigera sans doute plusieurs années, après que les études d'impact aient été effectuées et approuvées. A terme, ils sont susceptibles d'apporter une production électrique décarbonée et de conforter les revenus des bailleurs et des exploitants agricoles comme ceux de la commune. Ils contribueront à consolider notre collectivité dans la durée. ■



Zonage de l'agri-voltaïsme aux environs de Montchanson

seront possibles qu'à proximité immédiate des habitations sous réserve des réglementations à respecter. Enfin, les installations agri-voltaïques sont a priori réalisables dans les zones entourées de rouge figurant sur les cartes au sud-ouest de Montchanson et près du Bois de Roule.



Zonage des panneaux photovoltaïques sur toiture



Paysage au sud-ouest de Montchanson



Les environs du Bois de Roule

Montreuillon

La fin d'une campagne de travaux dans l'église



L'église avait un besoin urgent de travaux de restauration pour remédier aux infiltrations d'eau de pluie qui altéraient profondément l'édifice sur ses bas-côtés et la sacristie. Il fallait

donc dresser des échafaudages pour sécuriser et dévégétaliser les maçonneries concernées et les pignons découverts. Il importait de réparer les contreforts et les pinacles qui les surmontent. S'y ajoutait le remplacement ponctuel des pierres abimées ainsi que celui des protections en plomb des couronnements, la réfection des joints de parement des contreforts et éventuellement des murs sous les gouttières. Il était aussi nécessaire de changer tous les éléments assurant l'étanchéité du toit et de repiquer les ardoises manquantes ou cassées. Enfin, la charpente de la sacristie devait être restaurée et sa couverture refaite à neuf.

Les travaux ont été confiés à la société Dufraigne d'Autun, familière des ouvrages de rénovation de bâtiments historiques. Cette entreprise a notamment été récompensée récemment pour la restauration de l'église de Fontaines en Saône-et-Loire et celle de la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem à Dijon. Elle travaille actuellement sur la cathédrale de Nevers.

Après l'ouverture du chantier et un premier nettoyage, il a été constaté des altérations occasionnées par des reprises au ciment effectuées il y a une vingtaine d'années, qui ont dégradé des pierres sur un volume d'environ un mètre cube et demi. Un devis complémentaire pour les remplacer et les jointoyer a dû par conséquent être établi.

L'ensemble des opérations revient à 152 871,36 euros TTC, subventionnés à

La Fondation du patrimoine se propose de doter gratuitement à titre expérimental l'église de Montreuillon d'un dispositif automatique d'ouverture et de fermeture de ses portes. Ce projet qui contribue à la sécurisation du bâtiment, a reçu l'aval de la municipalité. Il permet en outre d'envisager à terme un accompagnement des touristes qui pourront recevoir des informations sur le monument par l'intermédiaire de leur téléphone mobile pendant leur visite.

55% par l'Etat, les collectivités locales (région, département et communauté de communes) et la Caisse pour les monuments et les sites de la Nièvre (Camosine). En outre, un don du Lions Club et une souscription gérée par la Fondation du patrimoine a d'ores et déjà permis de réunir près de 28 000 €. La gratitude de la municipalité va à tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage.

L'église est maintenant hors d'eau. Elle peut abriter, sans risque d'ablution imprévue, les cérémonies liturgiques et accueillir les manifestations culturelles qui respectent la sacralité des lieux. En tout état de cause, ce patrimoine municipal reste la vigie du village, incarne, quelque soient ses croyances, une grande part de l'identité de la communauté et sert toujours de repère aux habitants comme aux pèlerins et aux voyageurs. ■



Montreuillon

L'Yonne à Montreuillon

Sous le pont de Montreuillon, j'ai pris mon premier bouillon, avoue le poète Louis de Courmont. Il est tombé dans l'Yonne, cette rivière que l'on appelle Seine à Paris, pensent beaucoup de Morvandiaux. La querelle de préséance entre *Icauna* et *Séquana*, les divinités qui se dissimulent derrière ces deux cours d'eau, méritent que nous nous penchions sur l'hydrographie de notre village d'autant que son paysage est entièrement modelé par cette eau vive.

L'Yonne commence à sourdre sur les flancs du Mont Préneley dans la commune de Glux-en-Glenne. A Montreuillon qui se trouve à une quarantaine de kilomètres de sa source, il lui reste encore 250 km à parcourir jusqu'à sa rencontre avec la Seine. Elle n'a donc fait que 14% de son trajet. En revanche, elle a déjà perdu 494 m d'altitude, soit 72% de sa pente jusqu'à son confluent. Cette rivière est par conséquent encore presque torrentueuse lorsqu'elle traverse notre commune. Elle est sujette à l'irrégularité de son flot et parfois à des crues dont l'aqueduc conserve quelques souvenirs sur ses parois.

La création du barrage de Pannecière a modifié les données naturelles. La comparaison entre le débit à Chassy et celui à Corancy montre les effets de la présence de la retenue. En amont, le niveau baisse entre mai et septembre, tandis qu'il est maintenu, voire qu'il augmente en aval pendant la même période.



Pareillement, l'hiver, la montée des eaux en aval est proportionnellement moindre qu'en amont. Pannecière modère donc les crues comme les étiages. Les inondations sont désormais rares à Montreuillon.

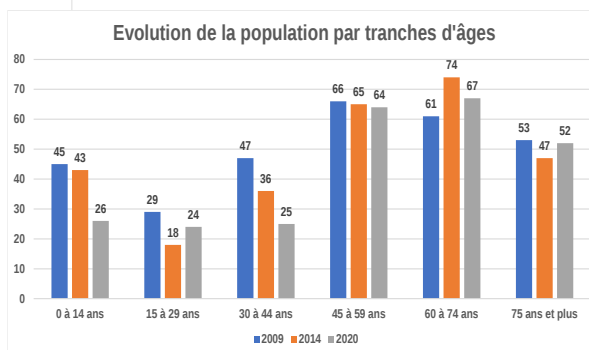
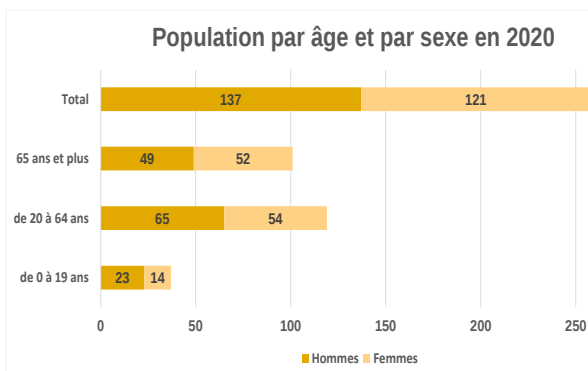
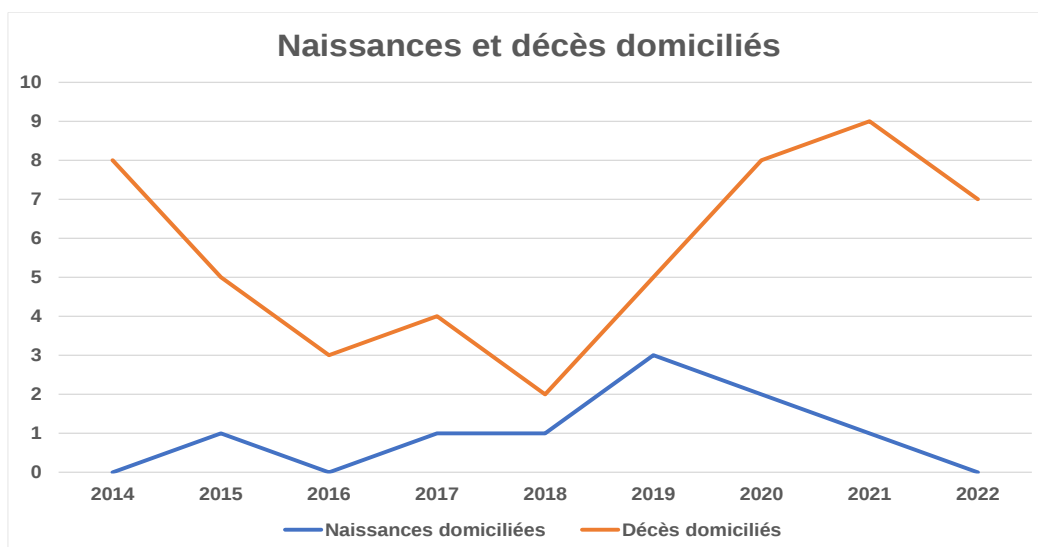
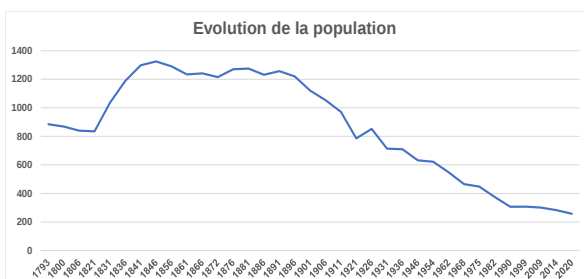
Un gué sur l'Yonne est probablement à l'origine de l'installation d'un groupe humain sur la commune. Beaucoup plus tard, ce cours d'eau puissant, enrichi des ruisseaux de Bruit et de la Baye, des Joncs et de Ruère, emportait le bois de flottage vers Paris à partir des « ports » de Marigny, Oussy, Champcommeau et du bourg. Il faisait également tourner la roue du moulin à huile et à céréale de Montreuillon. Aujourd'hui, il garde évidemment son rôle majeur dans la géographie régionale, mais il apporte un potentiel et des atouts touristiques indubitables par l'aération qu'il donne au paysage et les attraits qu'il offre à la pêche, à la pratique du canoé, aux rivages rassérénants et aux points de vue incomparables.

Mais, revenons un instant à la dispute entre nos déesses fluviales. A Montereau le débit de l'Yonne est supérieur à celui de la Seine. On pourrait en conclure que la Seine est l'affluent de l'Yonne et non l'inverse. Mais est-il raisonnable de revenir sur plus de 2 000 ans d'habitudes ? Pourrait-on imaginer que Rouen et Le Havre se trouvent dans le département de l'Yonne maritime ? Qui plus est, comme Napoléon désirait reposer sur les bords de la Seine, il faudrait pour le moins transporter son tombeau à Troyes... ■

Montreuillon en chiffres

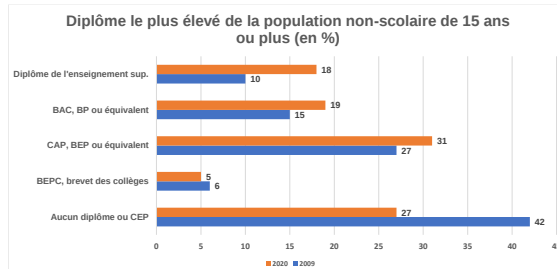
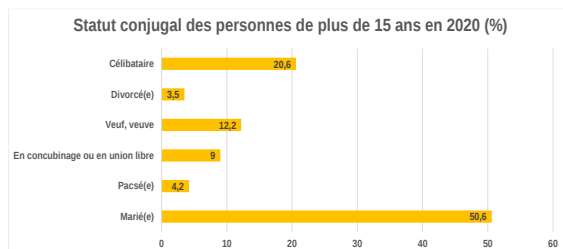
Montreuillon ne se réduit évidemment pas à des statistiques qui, forcément, n'appréhendent pas toutes les facettes d'un territoire et d'une communauté, mais des séries de chiffres constituent néanmoins des indicateurs et apportent un éclairage sur certains aspects de l'évolution du village. Toutes les données présentées sont issues de l'INSEE ou d'AGRESTE, le service de la statistique du ministère de l'Agriculture.

La démographie

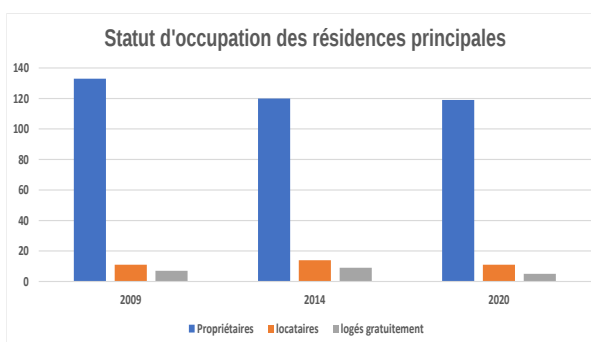
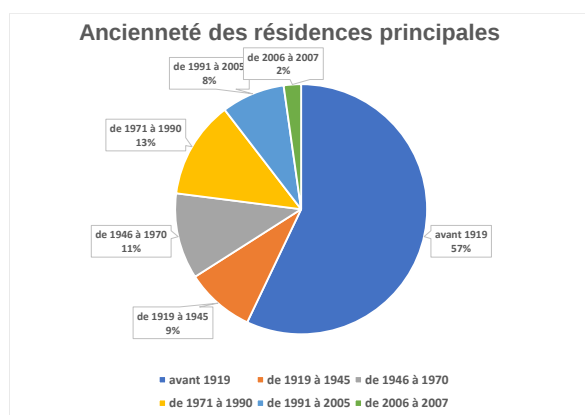
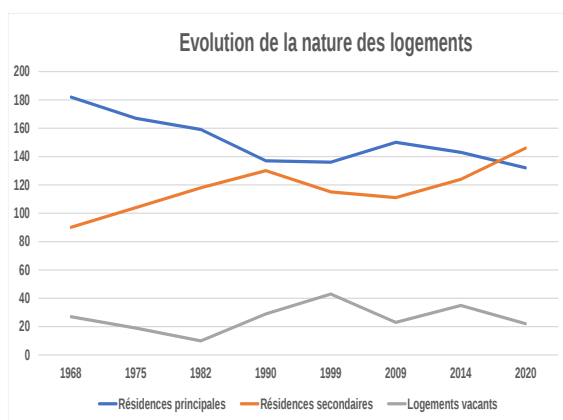


Comme le montrent ces graphiques, la population a connu son apogée au milieu du XIXe siècle. Depuis lors, elle a diminué dans le sillage de l'exode rural qui a transformé le pays, et la baisse s'est affirmée après la Première guerre mondiale au détriment des actifs. Parallèlement, le vieillissement des habitants s'est accentué.

Montreuillon en chiffres



Le logement

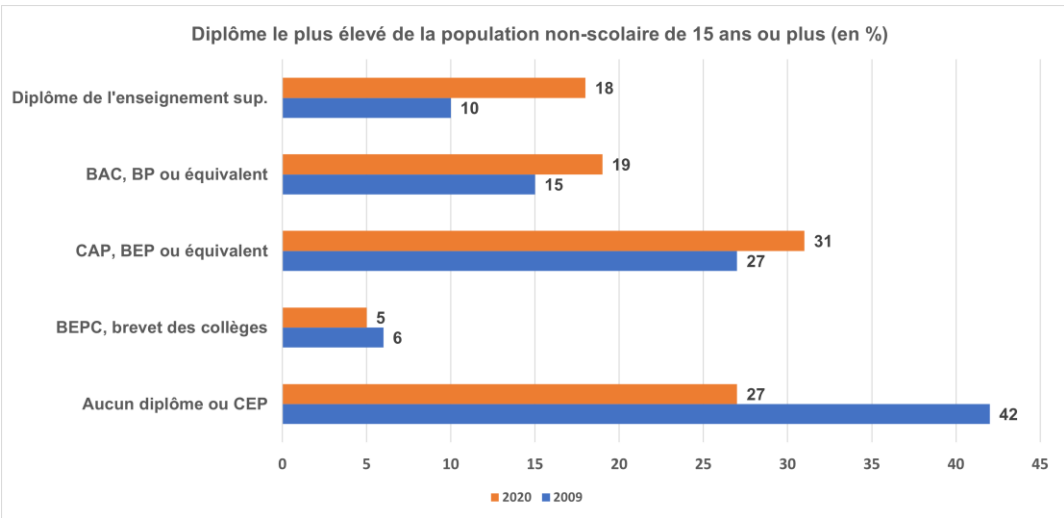
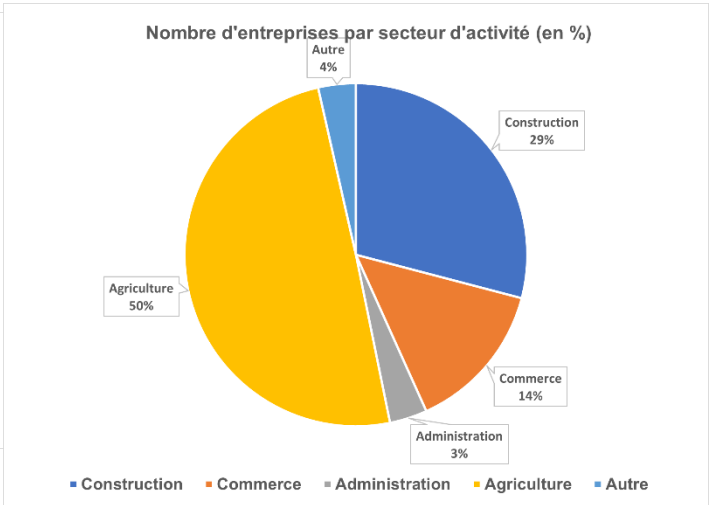
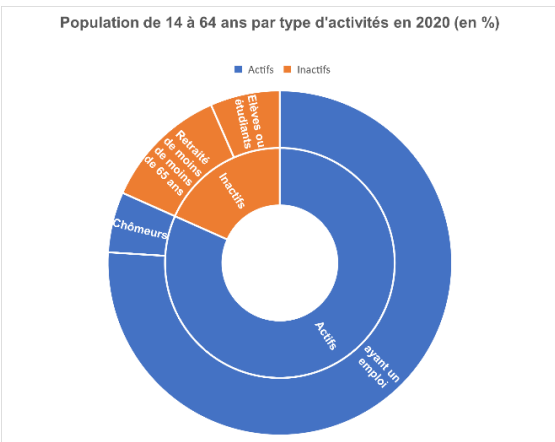


La majorité des maisons de Montreuillon a été construite avant le XXe siècle. Elles sont très généralement occupées par leur propriétaire. Aujourd'hui, la part des résidences secondaires est plus importante que celle des résidences principales et, par corollaire, la quotité des rentrées fiscales correspondantes. La modicité des transports publics conduit au renforcement du parc automobile par habitant.

Montreuillon en chiffres

Les activités

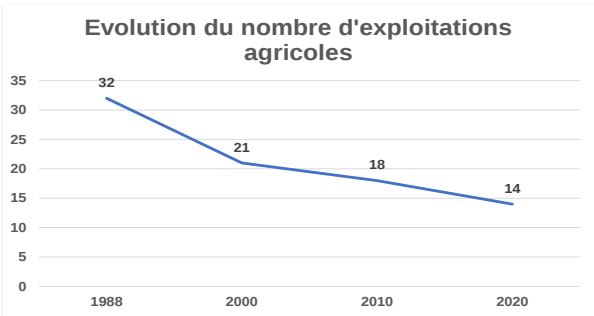
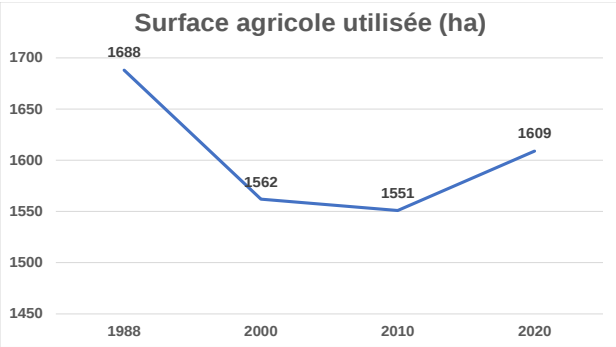
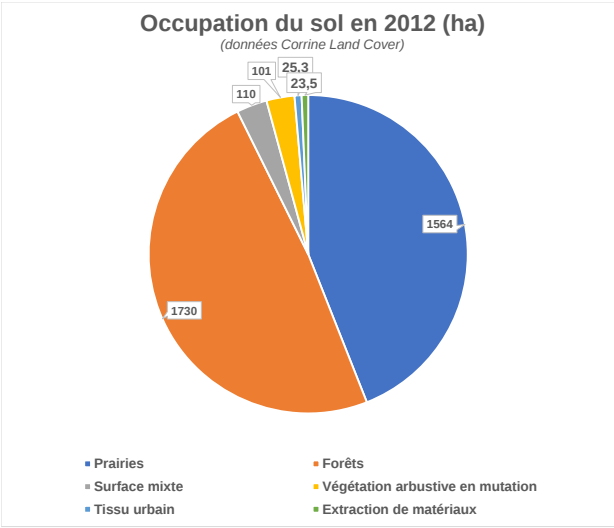
Les activités agricoles occupent la première place dans le palmarès des emplois à Montreuillon. Les métiers du bâtiment et du commerce n'arrivent qu'en deuxième position. La forêt qui couvre pourtant une très large superficie, n'offre paradoxalement que peu de poste de travail aux habitants de la commune. On peut en déduire que les personnels des entreprises forestières ont élu domicile dans d'autres villages.



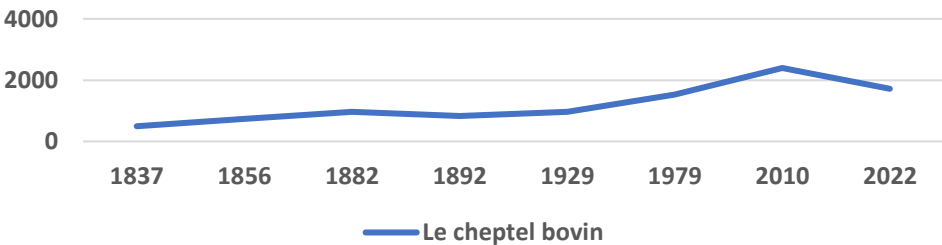
En tout état de cause, si le nombre d'actifs diminue au fil du temps, ils se révèlent davantage diplômés qu'autrefois.

Montreuillon en chiffres

L'agriculture



Le cheptel bovin

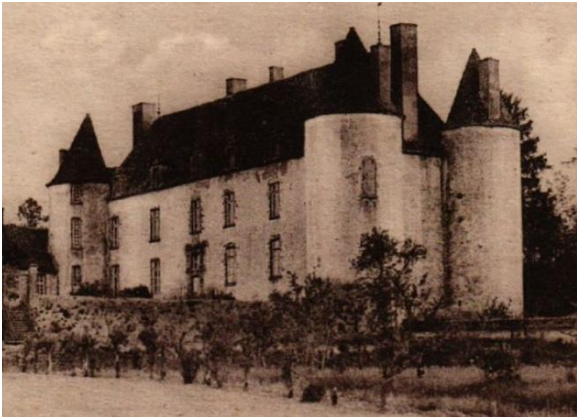


L'agriculture et spécifiquement l'élevage représente l'essentiel des entreprises de Montreuillon, mais leur concentration s'opère sensiblement depuis trente ans puisqu'à surface d'exploitation presque identique, leur nombre s'est réduit de moitié durant la même période. Cette évolution risque encore de s'accroître compte tenu de la moyenne d'âge des exploitants. Le cheptel conserve proportionnellement toute son importance. Il y a aujourd'hui à Montreuillon près de sept fois plus de bovins que d'habitants.

Tous ces chiffres soulignent en général une décroissance structurelle et appellent à la vigilance. Ils justifient la recherche d'une diversification de la création de richesse, soit avec le tourisme, l'accueil d'actifs télétravailleurs ou de créateurs d'entreprises, l'installation de nouveaux retraités à la recherche de la ruralité ou, par exemple, la mise en œuvre de projets dans les énergies renouvelables. ■

Montreuillon

Un drôle de locataire à Chassy



Chassy vers 1910

Le 7 juillet 1904, Emile Combes, à la fois président du conseil des ministres et ministre de l'Intérieur, fait voter la loi relative à la suppression de l'enseignement congréganiste qui interdit les communautés religieuses vouées à l'éducation. Le texte organise la liquidation de leurs biens. Cette mesure va donner lieu à l'ouverture de nombreuses écoles privées, mais, en attendant, des liquidateurs sont chargés de dresser l'inventaire du patrimoine des congrégations, de le gérer et de vendre leurs propriétés. Sauf éventuelle reprise, ces administrateurs judiciaires procèdent à l'adjudication de tous les immeubles et objets mobiliers. A l'issue de ces démarches, l'actif, s'il y en a, est versé à l'Etat ou plus exactement à la Caisse des dépôts et consignation.

Bien évidemment, ces opérations exigeaient une probité extrême, car, à chaque étape de la procédure, soit par des évaluations falsifiées, soit par des ententes avec les acquéreurs et le versement de commissions, le liquidateur pouvait s'enrichir aisément. Ce fut le cas d'Edmond Duez. Certains avancent qu'il a détourné au moins six millions de francs, une somme considérable pour l'époque, l'équivalent approximatif de 2,5 milliards d'euros aujourd'hui. Ses détournements feront

l'objet d'un scandale financier et politique qui éclatera en mars 1910.

Duez avait un collaborateur nommé François Martin, dit Gauthier, né à Nevers le 23 juin 1872 d'une famille très honorable de commerçants-tapissiers. Il avait suivi des études de droit à Paris. Il fut employé ensuite comme secrétaire ou clerc d'avoué auprès de différents juristes du tribunal de commerce, notamment chez le doyen des syndics de faillites où il s'initia aux dessaisissements de biens et aux inventaires rapides. Il entra au service du député Fernand Rabier et, muni de puissantes recommandations, il est embauché par Duez au début de l'année 1903 aux appointements de 1 500 francs par an. Très apprécié, il gagne la confiance de son patron et voit rapidement son salaire doublé. Il devient à la fois une sorte de fondé de pouvoir et d'avocat-conseil. Martin-Gauthier quitte Duez en 1906 après avoir acquis toutes les ficelles du métier et tissé des relations utiles à ses ambitions. Il devient marchand de biens, participe à de nouvelles liquidations et s'enrichit énormément.



Caricature de Martin-Gauthier

Il revient au pays et achète le domaine de Garchizy, près de Pougues-les-Eaux. C'est à cette époque qu'il loue la terre de Chassy pour 1 200 francs par an. Le domaine appartient alors à Henri Parent, notaire à Cosne-sur-Loire, et grand propriétaire foncier dans la Nièvre en particulier du château de Vergers à Suilly-la-Tour où il a fixé son domicile.

Martin-Gauthier fait de fréquents séjours à Chassy pour de très mondaines parties de chasse. Il s'y divertit en fort

Montreuillon

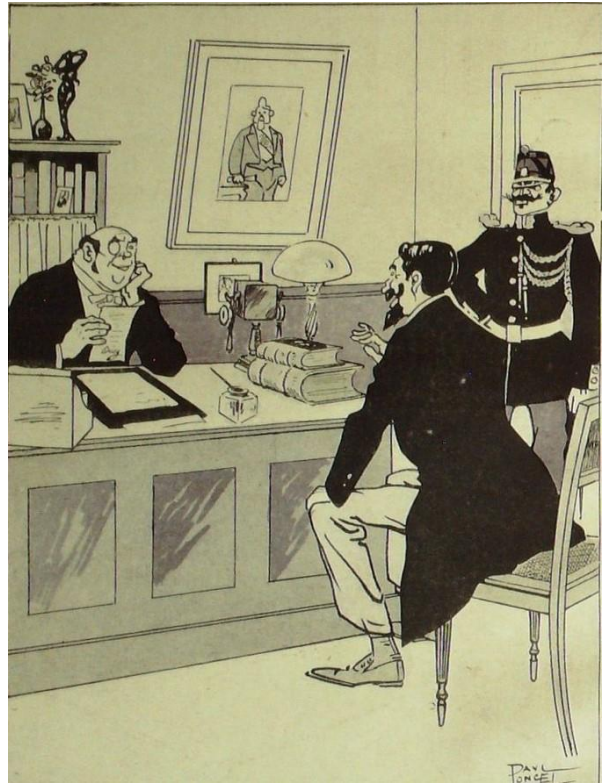
nombreuses compagnies. Le maître de maison y convie ses amis parisiens et le gratin du monde des liquidateurs. Des témoins y ont vu le capitaine Henri Marix et l'ancien notaire Charles Perruchot de Château-Chinon, bientôt appréhendés à grand bruit pour leurs malversations. L'hôte y amène également ses anciens camarades nivernais pour les éblouir de sa réussite. Il se déplace dans de superbes voitures qui ne manquent pas d'attirer l'attention. La rumeur prétend que les caves du château recèlent d'excellents vins provenant des congrégations dissoutes. Apre au gain jusqu'au bout des ongles, notre affairiste sous-loue occasionnellement le domaine à des chasseurs du voisinage pour des battues mémorables.

La situation de fortune de Martin-Gauthier étonne. Il dispose simultanément de quatre appartements à Paris. Ce luxe tapageur suspect ne peut pas durer. Des soupçons s'élèvent. Les comptes sont épluchés. Le fastueux occupant de Chassy est arrêté à Nevers le 12 mars 1910, deux jours après son ancien protecteur et complice. La police l'expédie par chemin de fer à Paris et, dès le lendemain, il est présenté devant un juge d'instruction. Il s'ensuit une enquête financière longue et complexe qui fait les choux gras de la presse.

Un procès s'engage. Le 26 juillet 1911, Duez est condamné à 12 ans de travaux forcés qu'il effectuera au bagne de Cayenne. Interdit de rentrer en métropole



Postures de Martin-Gauthier à l'audience



Martin-Gauthier devant le juge d'instruction selon l'Assiette au beurre

après sa levée d'écrou, il finira ses jours en Guyane en 1932. Martin-Gauthier, quant à lui, est d'abord inculpé pour faux et usage de faux et laissé en liberté provisoire pour raison de santé. Il prend cependant la fuite la veille de l'audience. Entretemps, son dossier s'était épaissi et il est condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés. Arrêté de nouveau à San Remo en mars 1913, il comparait devant la cour d'assises de la Seine en décembre de la même année. Il est défendu par un brillant avocat, maître Moro-Giafferi, qui s'évertue à le faire acquitter. Le jury le déclare néanmoins coupable avec des circonstances atténuantes. Il est condamné à 4 ans de prison pour complicité de détournement. Son pourvoi en cassation est rejeté à la veille de la Grande Guerre.

L'aigrefin de Chassy se fera oublier après sa libération. Sa trace disparaît des chroniques. ■

Montreuillon

Se repérer dans la partie ancienne du cimetière

La partie ancienne du cimetière de Montreuillon s'étend sur un rectangle de 60 mètres sur 40, soit 2 400 m². Cette parcelle a été acquise par la commune sous le Second Empire. Elle comprend aujourd'hui 370 tombes dont 28 occupent un double emplacement. Elles sont réparties le long du mur de clôture et dans 6 divisions ou carrés et occupent 400 places de concession. 747 personnes au moins y sont inhumées dont 530 parfaitement identifiées, une cinquantaine n'ont qu'une identité partielle, une centaine ne sont connues que par leur nom de famille et une trentaine demeurent anonyme.

Un épitaphier, c'est-à-dire un relevé de toutes les inscriptions épigraphiques et émaillées vient d'être réalisé. Une version provisoire sera très prochainement consultable en mairie. Une table alphabétique et un plan facilitent la recherche de l'emplacement des sépultures.

La tombe la plus ancienne remonte à 1861. Parmi celles dont une datation subsiste, 30 personnes ont été inhumées au XIX^e siècle, 73 entre 1901 et 1925, 123 entre 1926 et 1950, 164 entre 1951 et 1975, 120 entre 1976 et 2000 et 47 après 2001. Ces chiffres ne préjugent évidemment pas de l'utilisation du cimetière dans chaque période car ils ne tiennent pas compte des exhumations qui ont été opérées entre temps.

25 sépultures sont réputées à l'heure actuelle en état d'abandon et sont donc susceptibles de donner lieu à une nouvelle concession. L'état de certaines autres tombes justifierait sans doute la même destination. Rappelons à cet égard que, trente ans après une inhumation lorsqu'une tombe a cessé d'être entretenue, le maire peut constater son état d'abandon



par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles. Si, un an après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire peut saisir le conseil municipal, qui se prononce, le cas échéant, sur la reprise de la concession pour une autre affectation.

Un ancien plan partiellement nominatif dont dispose la commune permet parfois de suppléer l'absence d'inscription, mais il doit être utilisé avec circonspection. Enfin, un relevé effectué dans les années 1980 sur quelques tombes permet également de compléter les informations. Il est dommage de constater que, depuis lors, quelques plaques en cuivre ont disparu.

Parmi tous ces défunts dont les cendres ont évidemment la même valeur, il peut être remarqué les noms de personnes qui ont connu une certaine notoriété en leur vivant : trois prêtres, trois maires de Montreuillon, un maire de Château-Chinon, un notaire, trois chevaliers de la Légion d'honneur et trois généraux de division dont un champion olympique d'équitation, médaillé d'argent de dressage au JO d'Amsterdam en 1928 et de Los Angeles en 1932, également médaillé d'or par équipe lors de ces derniers jeux. ■

Montreuillon

Les enfants de l'école font feu de tout bois

Les écoliers de Montreuillon saisissent les opportunités de l'actualité du village pour élargir leurs centres d'intérêts, s'accoutumer aux démarches citoyennes et cultiver les rapports positifs entre les personnes.

Une leçon de patrimoine



Isabelle Albignac, responsable des actions de médiation en direction des différents publics de la Camosine (Caisse pour les monuments et les sites de la Nièvre) est venue fin septem-

bre rencontrer les élèves de l'école de Montreuillon pour les sensibiliser au patrimoine. Les travaux de l'église ont donné l'occasion d'illustrer les notions de conservation et de rénovation des monuments. Les enfants se sont familiarisés avec le vocabulaire et les techniques d'architecture. Une expérience avec du sucre leur a ainsi permis de comprendre les effets des infiltrations sur les murs.

La semaine suivante, Arnaud de Pémille a accompagné la classe à l'intérieur de l'église pour retracer son histoire et présenter ses aspects remarquables. Il a ensuite guidé les élèves sur le chantier où ils ont pu poser des questions aux maçons et tailleurs de pierre à l'ouvrage. Cette visite a suscité l'intérêt des enfants à la découverte des métiers de la rénovation et du patrimoine.

Plantation de l'arbre de la laïcité le 10 décembre

L'école avait participé au concours « Samuel Paty : se construire citoyen », organisé par la fédération nationale des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN), pour vivre concrètement la laïcité. A cet égard, les élèves ont collaboré dans un projet artistique avec des



personnes handicapées du Foyer *Les Eduens* de Château-Chinon qui a été récompensé au niveau départemental.

Dans le sillage de cette démarche, un arbre de la laïcité offert par les DDEN 58 a été planté en présence de l'inspecteur de l'Éducation nationale et des résidents des Eduens, à l'issue d'une réflexion commune sur la laïcité et la signification symbolique de cette plantation. L'arbre grandira en même temps que l'exercice de la citoyenneté des enfants. Ils passeront devant en se rappelant que chacun est libre de croire ou ne pas croire et qu'il y a lieu de respecter toutes les croyances dans un esprit de fraternité.

Noël des écoles

Mardi soir 19 décembre, les familles des élèves du Regroupement pédagogique intercommunal Montreuillon-Sardy-Epiry se sont réunies autour du sapin pour accueillir le Père Noël qui a apporté des cadeaux à tous les enfants. Ceux-ci ont animé la soirée de leurs chants et de leurs danses traditionnelles morvandelles répétés avec leurs maîtresses. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif avec les parents dans une belle convivialité. ■



Montreuillon en bref

La sous-préfète et le président de la CCI en visite à Montreuillon

Cyrielle Franchi, sous-préfète de Clamecy et Jean-Philippe Richard, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre ont rendu visite à la municipalité le 10 juillet pour faire un tour d'horizon des aides susceptibles de permettre à la commune d'acquérir un local pour abriter les activités commerciales. Cet échange a permis d'aborder les questions liées à ce projet et d'évoquer la faisabilité de l'opération. L'appui du Conseil départemental et de la Communauté de communes a également été évoqué.



Toutes les informations obtenues ont permis d'envisager positivement cette perspective, l'objectif étant de garantir la sécurité foncière de la boulangerie, comme du café-restaurant. ■

Visite de la caserne des pompiers



Les pompiers de Montreuillon avaient invité le maire et les membres du conseil municipal à visiter le 8 septembre le centre de secours dont la compétence s'étend bien au-delà de la commune. Gilles Dumaray, chef de centre, a exposé le système d'alerte, les modalités d'intervention, l'adaptation du matériel aux secours à envoyer, la formation et le déroulement de carrière des membres de son équipe. Chacun a précisé son rôle spécifique dans l'action. Les échanges ont conforté la municipalité, s'il en était besoin, de l'avantage considérable pour Montreuillon apporté par la présence d'une caserne de volontaires si courageux, compétents et dévoués.

Les habitants partagent ce sentiment comme en a témoigné l'affluence



des spectateurs qui ont assisté aux manœuvres et exercices d'entraînement le 16 décembre, près de la place de l'Euro, contribuant ainsi au succès du Marché de Noël. ■

La cérémonie du 11 novembre



Montreuillon a commémoré les morts pour la patrie à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice de la Grande guerre. Les habitants, les pompiers et la municipalité se sont rendus en cortège de la mairie au monument aux morts devant lequel le maire, Alexandre Couvenant, a déposé une gerbe. Le lieutenant Gilles Dumaray, chef du centre des sapeurs-pompiers, a énoncé la longue liste des Montreuillonais qui se sont sacrifiés pour notre pays. Cette année, le message du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire soulignait notamment qu'il y a cent ans exactement, le 11 novembre 1923, le ministre André Maginot, allumait pour la première fois une flamme du souvenir sur la tombe du soldat inconnu qui repose sous l'Arc de triomphe. Depuis lors, elle est ravivée tous les jours et ne s'est jamais éteinte.

La cérémonie s'est traditionnellement conclue par un vin d'honneur dans la salle des fêtes. ■

Montreuillon en bref

Le Marché villageois du 1^{er} décembre

Le marché habituel du premier vendredi de chaque mois a revêtu un caractère particulier en décembre. Il a en effet coïncidé avec la tournée de *Ville la Joie*, entreprise de l'économie sociale et solidaire qui vise à redynamiser les petites communes rurales. Elle poursuit son objectif par des actions itinérantes, l'invitation de prestataires de services, la présence de commerces et l'organisation d'animations ou de spectacles. Indépendamment des exposants habituels, le Groupe PME se chargeait de l'ambiance musicale et l'association la Casbah offrait des recettes culinaires ainsi qu'une restauration sur place ou à emporter.



En outre, la *Mutualité Française* proposait des ateliers de bien-être et de sophrologie. Elle alertait aussi les visiteurs sur les dangers du numérique. La *Plateforme de Répit et d'accompagnement des aidants* présentait aussi ses missions. Un stand de *Premières Orientations et Démarches* conseillait les habitants pour les diriger vers le bon interlocuteur dans leur démarche. ■

Collecte des déchets

Attention ! A partir de janvier 2024, la collecte des déchets ménagers se fera le vendredi. Il faut donc sortir les sacs la veille au soir, le jeudi. ■

Le fleurissement récompensé

Chaque année, le groupement touristique des Vaux d'Yonne récompense les efforts de fleurissement des communes et des particuliers. Cette année plusieurs prix ont été décernés : Mme Jean, Mme Guiton, M Millot, Mme Laurent, Mme Jourdan et notre commune ont reçu chacun un chèque de 30 €. Félicitations aux lauréats et merci au GT des Vaux d'Yonne pour cette initiative qui sera reconduite en 2024 ! ■

Les personnes ressources

Le plan communal de sauvegarde a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 4 octobre dernier. Ce document décrit l'ensemble des risques sur la commune et précise les modalités d'action en cas d'urgence. Il comprend également un document à l'attention des habitants sur les démarches à suivre. Dans ce cadre, la commune a souhaité que, dans chaque hameau, un bénévole puisse être personne ressource, c'est-à-dire un relais entre les habitants et la mairie. Ces personnes peuvent être sollicitées mais ne sont en aucun cas responsables de ce qui incombe à la municipalité. Elles en sont les intermédiaires notamment en cas d'alerte canicule ou de grand froid quand la vigilance est de rigueur. Ils sont vivement remerciés pour leur disponibilité et leur engagement :

Le Bourg : Christine Quarré ;

Chassy : Valérie Joindot ;

L'Huis Seuillot : Maïté Pottier ;

Marigny : Josiane Arnoux ;

Montchanson : Anne-Marie Lefebvre ;

Montcheru-La Grignon-Vauvau : Bernard MOURON ;

Oussy-Les Chaumes : Eric Gillot ;

La Roche Ménard et route de Château Chinon : Monique Pannetier ;

Romont : Jean-Jacques Brissard ;

Saint Maurice : Pascal Peréta.

Montreuillon en bref

Le marché de Noël



Une effervescence inaccoutumée emplissait la place de l'Euro le 16 décembre pour le Marché de Noël. Fabio, le chanteur des rues, donnait l'aubade accompagné de son orgue de barbarie. Les chalands s'approchaient charmés par sa voix chaude qui interprétait un assortiment d'airs populaires que chacun garde à la mémoire. Dans cette ambiance musicale, les artisans locaux proposaient des bijoux, des parfums, des tricots, des bougies et des objets de décoration, assurément de quoi remplir la hotte du père-Noël. Les producteurs du terroir alléchaient les gourmands avec le miel, des marrons chauds, des charcuteries, du fromage dont la tomme du Morvan, des biscuits, des crêpes et des gaufres. Simultanément, il était aussi vivement recommandé de trinquer avec le cidre chaud des sapeurs-pompiers, le chocolat chaud des Cha'malloows ou le « thé du chasseur » d'Europe en Morvan, une nouveauté venue des Pays-Bas. ■

Le carnet de Montreuillon

Mariage

Loïc Adrien Robert GUIGNARD et Christelle GOMES le 5 août.

Décès

Denise BONNET (Vve. LEGRAND) le 3 janvier à Corbigny ;

Jean HOUSSIN, le 7 janvier à Lormes ;

Adrienne CHALUMEAU (Vve. EMERY) le 27 mars à Corbigny ;

Dominique TROLLIER le 7 août à Dijon ;

Sylvie BOUDOUX (ép. LE TOUMELIN), le 12 septembre à Dijon ;

Gérard Robert GOGUELAT le 4 octobre à Lormes ;

Yves-Loïc LE TOUMELIN, le 27 octobre à Dijon ;

Guy Laurent CAMBIER le 14 novembre à Clamecy.

Nouveaux résidents

Josiane ARNOUX à Marigny ;

M. et Mme René BRAASKSMA au Bourg ;

Bernard et Nathalie LEIX à Moncheru ;

Estelle MOURON à L'Huis-Seuillot ;

Jurrian MULDER à Marigny ;

Arthur VADET, Margot DALIN et Oscar au Bourg ;

Dorothee VILLEMAUX et Evelyne LENCI à Montchanson.

Pierre et Annie WELLECAN au Bourg. . ■

Programme des associations

Club de l'Aqueduc

AG. et galette des rois, 17 janvier ;

Réunion crêpes, 7 février ;

Repas de printemps, 20 mars ;

Rifles, 28 avril ;

Fête de la Saint-Jacques, 20 juillet ;

Salon de l'artisanat, 10 août ;

Repas d'automne, 16 octobre ;

Téléthon, 24 novembre

Repas de Noël, 11 décembre.

Amicale des sapeurs-pompiers

Repas à thème, 9 mars ;

Brocante, 18 mai ;

Tournoi de foot, 1^{er} juin ;

Tournoi de pétanque, 6 juillet ;

Bal des pompiers, 14 août ;

Sainte-Barbe, 30 novembre ;

Repas de Noël, 15 décembre.

Europe en Morvan

Notre cinéma, Métropolis, 20 janvier ;

Les enfants de l'Europe, 4 mai.

La plèchie

La plèchie est une technique morvandelle de plessage de haies. Il s'agit de coucher et d'entrelacer des branches vivantes entre des pieux afin de former une clôture et de favoriser la reprise de la végétation. Tous ceux qui souhaitent s'initier ou retrouver ce procédé traditionnel pourront se rendre le 14 mars 2024 rue des Lambes pour mettre en pratique cette méthode ancestrale en compagnie de plècheurs expérimentés. ■

Montreuillon

Bon à savoir- Informations pratiques

Urgences tous services : appeler le 112
Pompiers, urgence incendie : appeler le 18

SAMU, urgence médicale : appeler le 15

Gendarmerie, urgence accident, agression : appeler le 17

SAMU social, détresse grands froids : appeler le 115

Enfance maltraitée : appeler le 119

Femmes victimes de violences conjugales : appeler le 39 19

Centre anti-poisons et de Toxicovigilance :

Centre de Nancy, appeler le 03 83 22 50 50

Grands brûlés :

Centre de Lyon, appeler le 04 72 11 75 98

Médecins

- Maison de santé pluridisciplinaire du Pays corbigeois 19 bis avenue du 8 mai 1945, 58800 CORBIGNY - Tel : 03 86 38 91 35

- Centre hospitalier de Château-Chinon 42 rue Jean-Marie Thévenin, 58120 CHÂTEAU-CHINON - Tel : 03 86 79 60 00

Infirmières

- Cabinet infirmier de Corbigny 19 bis avenue du 8 mai 1945, 58000 CORBIGNY - Tel : 08 90 26 00 54

- Centre de soins infirmier de la Croix rouge à Corbigny 50, route de Vézelay, 58800 CORBIGNY Tel : 08 90 26 05 47

- Cabinet infirmier de Château-Chinon 38, rue Jean-Marie Thévenin, 58100 CHÂTEAU-CHINON - Tél : 03 86 85 16 33

Pharmacies

- Corbigny, Pharmacie de l'Anguisson, place de l'Eglise, 03 86 20 02 49 ;

- Corbigny, Pharmacie Saint-Louis, 27, rue des Forges, Tél : 03 86 20 06 63 ;

- Lormes, Pharmacie Bernard, 14 place François Mitterrand, 03 86 22 87 63 ;

- Ouroux-en-Morvan, Pharmacie Duret, 5 rue Principale, 03 86 78 23 31 ;

- Chatillon-en-Bazois, Pharmacie, 49 rue du docteur Dubois, 0386841175 ;

- Château-Chinon, Pharmacie du Morvan, 22 bis boulevard de la République 03 86 85 14 58 ;

- Château-Chinon, Pharmacie, 6 bis place Notre-Dame, 03 86 85 06 60 ;

- Tannay, Pharmacie Sophie Percheron, Grande rue, 03 86 29 83 77 ;

- Brinon-sur-B., Pharmacie Colomines, place J.-Baptiste Durbrise, 03 86 29 61 60.

Services et administrations

- Préfecture de la Nièvre, 40 rue de la préfecture, 58026 NEVERS Cedex

Tel : 03 86 60 70 80

courrier@nievre.pref.gouv.fr

- Sous-Préfecture de Clamecy, Rue Francis Carco, 58500 CLAMECY Tel 03 86 60 71 71

sous-prefecture-de-clamecy@nievre.pref.gouv.fr

- Centre des Finances publiques SIP Clamecy Rue Francis Carco CS 10200, 58508 CLAMECY CEDEX Tel : 03 86 27 54 67

- ORANGE : [09 69 37 03 64](tel:0969370364)

- SIAEP de Pannecière (distribution d'eau) L'Huis-Mignot 58120 MONTIGNY-EN-MORVAN

Tel : 03 86 84 74 13

- ENEDIS Nièvre (Electricité) Dépannage : 09 72 67 50 58

MONTREUILLON, bulletin municipal de la commune de Montreuillon (Nièvre)

N° ISSN : en cours

Directeur de la publication : Alexandre COUVENANT

Rédaction : Christian ÉPIN ; Maquette : Annick JAUBERT

Crédit photos : ADEME, CAMOSINE, Martine COUTURIER, Jean-Pierre ÉPIN (Couverture), Christian EPIN, Annick JAUBERT, Journal du Centre, Bernadette NICOLAS.